



MINISTRE DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE



**MESSAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DU  
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE  
L'ARTISANAT A L'OCCASION DE LA  
CÉLÉBRATION  
DE LA 20<sup>ème</sup> JOURNEE AFRICAINE DE LA  
TECHNOLOGIE ET DE LA PROPRIETE  
INTELLECTUELLE**

Thème : Propriété intellectuelle et changement climatique

13 Septembre 2019

**Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,**

Le 13 septembre de chaque année, date anniversaire de la création de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), est célébrée sur le continent, la Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle.

Cette journée instituée en 1999 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Union Africaine est une occasion pour les institutions étatiques et la société civile de réfléchir aux politiques, stratégies et pratiques impliquant la propriété intellectuelle et la technologie afin de répondre aux défis de développement technologique du continent.

Le thème choisi cette année pour célébrer la 20<sup>ème</sup> édition de la Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle est : « **Propriété intellectuelle et changement climatique** ».

**Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,**

A travers ce thème, il est question de mettre en lumière les solutions que peuvent apporter la technologie et la propriété intellectuelle aux problèmes de changement climatique qui affectent le monde entier.

En effet, depuis près d'une vingtaine d'années, le changement climatique est de plus en plus perceptible à travers le monde, avec des effets néfastes variables d'une région à une autre.

Ces effets se caractérisent entre autres, par la hausse de température, les inondations, la sécheresse, la baisse du niveau des précipitations, la réduction des rendements agricoles et de l'élevage, impactant négativement le développement industriel et économique des Etats comme le Burkina Faso dont l'économie dépend fortement de l'Agriculture. Ils affectent également de manière négative la qualité de vie des populations rurales comme urbaines. Les inondations du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au Burkina Faso et plus précisément à Ouagadougou en est une parfaite illustration.

La menace est manifeste et compromet gravement l'avenir de l'humanité, d'où l'urgence et la nécessité d'agir au plus vite. C'est pour cette raison que toute l'attention du monde est orientée sur ce sujet. A ce titre, 150 chefs d'Etats et autres dirigeants se sont réunis à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015 à la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Cette Conférence a abouti à un accord universel dont le plan d'action prévoit le maintien du réchauffement de la planète nettement en dessous de 2°C.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,**

A défaut d'inverser la courbe ascendante du réchauffement de la planète et des effets corollaires, il faut, à tout le moins, œuvrer à en atténuer les effets. Tous les moyens doivent être mobilisés à cette fin. De ce point de vue, la propriété intellectuelle et la technologie peuvent jouer un rôle majeur dans la création des conditions de résilience face aux effets de changement climatique en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier.

Dans ce sens, l'information technique contenue dans les brevets d'invention devrait être utilement exploitée par nos universités, instituts et centres de recherche, les établissements d'enseignements techniques et professionnels, les créateurs et innovateurs notamment dans les domaines de l'énergie, de la production d'eau et des techniques agricoles.

Le contenu de ces brevets peut d'une part, être librement exploité lorsque les brevets y relatifs sont tombés dans le domaine public à travers les différentes bases de données mondiales accessibles sur internet, et d'autre part contribuer à soutenir l'innovation de nos chercheurs afin de développer des solutions endogènes aux problématiques de notre environnement.

Par ailleurs, le développement et l'exploitation de nouvelles variétés végétales plus aptes à résister aux effets de changement climatique, permet de renforcer la productivité agricole contribuant ainsi à la sécurité alimentaire.

Dans cette perspective, il convient de reconnaître et saluer les efforts fournis par l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) ces dernières années, pour mettre à la disposition de nos braves paysans de nouvelles variétés de semences et d'espèces végétales plus rentables et résilientes.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,**

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, office de propriété intellectuelle commun à nos dix-sept Etats dont le Burkina Faso, fait de l'utilisation stratégique du système de la propriété intellectuelle, un maillon important dans sa mission de contribution au développement technologique et économique de nos Etats.

C'est dans cette optique que s'inscrit le projet de protection et de promotion du système des obtentions végétales. L'enjeu de ce projet est de renforcer et de promouvoir le système de protection des obtentions végétales dans les Etats membres afin de stimuler la productivité agricole, de contribuer à la sécurité alimentaire et de promouvoir le développement durable de ces Etats.



Vous comprenez pourquoi, à l'instar de la communauté africaine, notre pays le Burkina Faso, membre de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) célèbre cette journée.

L'intérêt ici, est de sensibiliser les décideurs politiques, les opérateurs économiques, les chercheurs et la communauté scientifique sur le rôle que joue la propriété intellectuelle dans l'approche des solutions aux effets du changement climatique.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers compatriotes,**

Je saisis cette occasion pour rendre ici un vibrant hommage à notre compatriote « **le doyen Yacouba SAWADO** », lauréat du prix Nobel Alternatif 2018, pour son engagement et ses actions pour la restauration des sols dégradés avec des méthodes et des techniques simples, pratiques et adaptées.

Je voudrais, pour terminer, inviter la société civile, le monde de la recherche, les acteurs économiques à redoubler d'efforts pour créer une synergie nationale afin de réfléchir aux solutions pérennes face aux défis de notre environnement et d'intégrer pleinement la technologie et la propriété intellectuelle comme moyens efficaces de résilience face au changement climatique qui affecte notre pays le Burkina Faso.

Vive le Burkina Faso !

Vive l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle !

Vive l'Union Africaine !

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie !



**Harouna KABORE**

*Officier de l'Ordre de l'Étalon*